

Ministère de la Culture
CFDT, CFTC, CGT, FO, FSU, SUD, UNSA

Frédéric MITTERRAND
Ministre de la Culture et de la Communication

Paris, le 15 juin 2011

Monsieur le Ministre,

Par la présente, nos organisations syndicales déposent un préavis de grève reconductible pour le 21 juin 2011.

Depuis quatre ans, le Ministère de la Culture et de la Communication, ses services et établissements subissent une entreprise de démolition sans précédent. Nous avons maintes fois eu l'occasion de dénoncer la RGPP, son lot de « réformes » participant d'une mise en coupe réglée du service public culturel, l'absence de financement ambitieux et durable pour le développement des politiques publiques culturelles, la réduction des effectifs entraînant une situation critique dans de très nombreux établissements, désormais en très grande difficulté pour accomplir leurs missions, les décisions et tentatives d'externalisation et de privatisation contraires à nos statuts, à nos filières professionnelles et à leurs savoir-faire, et synonymes de perte de qualité du service public.

Vous n'êtes pas sans savoir que les conditions de travail des agents, de plus en plus pénibles, de plus en plus précaires pour une partie d'entre eux, s'en trouvent profondément dégradées et que la souffrance au travail – révélée notamment par une augmentation notable des arrêts maladie et des demandes de mutation – est une douloureuse réalité. C'est le cas, en particulier, des personnels des DRAC qui subissent de multiples dysfonctionnements, dont la mise en place de Chorus n'est pas des moindres.

Loin de prendre la mesure des problèmes et d'apporter les réponses qu'attendent les personnels, vous avez d'abord opté pour une politique d'intimidation à l'encontre des agents en mouvement (Archives nationales, Mucem) avant de faire donner la police aux Archives nationales pour tuer toute contestation.

Votre politique, qui traduit un mépris croissant des agents du ministère et le refus systématique de tout vrai débat, n'est pas acceptable !

Toutes les dérives que nous dénonçons en introduction doivent trouver une réponse à court ou moyen terme. Dans l'immédiat, nous exigeons que, dans le cadre d'un véritable dialogue social qui ne saurait se résumer à l'emploi de la force publique, vous répondiez sans attendre aux revendications suivantes :

- des mesures d'urgence pour l'emploi et pour répondre sans délai à une situation critique ;
- des créations d'emplois pérennes à la hauteur des besoins permanents du service public culturel ;
- de façon toute aussi urgente et très transversalement, des mesures d'envergure pour l'amélioration des conditions de travail des agents de ce ministère ;
- l'arrêt des restructurations en cours et, en particulier, l'abandon du projet de Maison de l'Histoire de France en ce qu'il menace doublement les Archives nationales et le réseau des musées nationaux ;
- l'arrêt de la casse des politiques de recherche au ministère et, notamment, l'abandon des projets de délocalisation des laboratoires à Cergy-Pontoise ;
- l'arrêt des mobilités forcées et des externalisations telles qu'elles sont préfigurées, entre autres, au futur MUCEM ;
- une évaluation rapide, par l'Inspection Générale des Affaires Culturelles, de l'ensemble des difficultés rencontrées par les DRAC et l'adoption immédiate des solutions adaptées ;
- conformément à vos engagements : un plan de repyramidage de la filière administrative en phase là aussi avec la réalité des besoins.

Conformément à la législation en vigueur, nous sommes disposés à participer pleinement à la négociation que vous ne manquerez de convoquer dans le cadre du présent préavis.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre très haute considération.

Pour l'intersyndicale

Didier ALAÏE
